

CONSEIL D'ECOLE N°3 / Année scolaire 2010-2011

Date : Lundi 20 juin 2011 (19h30-22h00)

Présents :

Monsieur Scalabrini – Directeur de l'école de Nonglard

Madame Colletti – Enseignante à l'école de Nonglard

Madame Parent – ATSEM et aide à la cantine

Madame Bournay ; Monsieur Vorms – Représentants de la Mairie, membres de la commission scolaire.

Mesdames Nevez, Thomasset et Viviant ; Monsieur Faillie – Représentants des parents d'élèves.

1. *Projet des classes / Sorties scolaires*

Le lundi 21 juin 2011, de 9h15 à 16h00, tous les élèves de l'école se rendront au château de Montrottier pour participer « aux petites médiévales ». Ils visiteront le château, participeront à une danse et à des activités physiques du Moyen-âge, découvriront des chants du Moyen-âge. Cette sortie scolaire est la conclusion d'un travail mené sur le Moyen-âge avec l'ensemble des élèves.

Au cycle 1, les élèves ont travaillé sur l'alimentation les vêtements et les légendes du Moyen-âge.

Au cycle 2, les élèves ont étudiés le château fort et les différents éléments qui le constituent.

Au cycle 3, dans le cadre du programme d'histoire, les élèves ont étudiés la vie des paysans au Moyen-âge, ont comparé les châteaux de la Renaissance avec ceux du Moyen-âge afin de distinguer les différentes fonctions.

Dans le cadre d'Anima'j, le 16 juin 2011, les élèves de GS/CP/CE1 se sont rendus à Bonlieu scène nationale pour visionner une sélection de films d'animation destinés aux élèves de cycle 2 avec Séverine Colletti. Ils ont ensuite voté pour leur film préféré. Cette sortie avait pour objectif la découverte du film d'animation et notamment du célèbre festival international du film d'animation d'Annecy. Des explications ont été apportées en classe avant et après la sortie. Julien Scalabrini, dans le même cadre et avec les mêmes objectifs a emmené les élèves de CE2/CM1/CM2 visionner une sélection de films d'animations destinés aux élèves de cycle 3 à Bonlieu scène nationale le 17 juin 2011.

Le projet danse initié au début de l'année s'est conclu par un spectacle le 15 avril 2011 à la salle des fêtes en présence des familles. Le bilan de ce projet est très positif, les élèves ont développé de nombreuses aptitudes spécifiques à l'EPS et à la compétence « concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique » ainsi que des compétences transversales en apprenant par exemple à travailler ensemble.

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Poisy le 04/04/11 dans le cadre de la liaison école / collège. Les élèves ont pu ainsi visiter leur futur établissement, rencontrer des délégués de classe, des professeurs et donc appréhender leur futur vie de collégien.

Pour que les CM2 puissent participer à cette sortie et que les élèves de CE1/CE2/CM1 ne soient pas privés d'enseignement cet après-midi là, le directeur ayant la charge de tous ces niveaux d'enseignement, les élèves se sont rendus au collège avec Madame Winter enseignante de CM2 à l'école de Lovagny. Les enseignants remercient Madame Winter et Madame Bosso (directrice de l'école de Lovagny) qui ont permis à Julien Scalabrini de rester dans sa classe cet après-midi là sans priver les élèves de CM2 de cette sortie éducative.

Le 28 juin 2011, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 se rendront au stade de Sillingy afin de participer à une rencontre jeux collectifs avec d'autres écoles du secteur. Cette rencontre est la conclusion d'un cycle d'apprentissage mené à l'école.

Nous avons présenté lors du deuxième conseil d'école différents axes du projet d'école et notamment l'**APS** (**A**pprendre à **p**orter secours).

Dans le cadre des premiers secours, Madame De Nardo, infirmière scolaire a répondu favorablement à la demande d'intervention émise par le directeur d'école. Durant trois demi journées, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont pu, à travers des mises en situation, apprendre les gestes qui sauvent, les conduites à tenir dans le cas d'un accident, comment prévenir les secours et comment se protéger afin d'éviter un suraccident. Ces éléments importants font partis des programmes d'enseignement et du socle commun de compétences et de connaissances.

L'année prochaine, durant 10 séances, au dernier trimestre, les élèves de GS/CP/CE1/CE2 se rendront avec Séverine Colletti, à la piscine de l'île bleue à Seynod, les vendredis après-midi afin de travailler les compétences du « savoir nager ». Les CE1 et CE2 passeront un test à la fin du cycle d'apprentissage. Une information sera transmise aux familles à la rentrée afin de leur faire connaître les dates d'agrément. Les enseignants rappellent que les parents accompagnateurs doivent être agréés. A ce jour, seul un parent a obtenu l'agrément.

Une demande de participation à un cycle « patinoire » a été faite au mois d'avril pour les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 pour la prochaine année scolaire. Les enseignants ont obtenu une réponse favorable. Une information sera transmise aux familles lors de la prochaine rentrée scolaire.

Cette année, dans le cadre de l'APER, une demande d'intervention pour « le permis vélo » avait été réalisée le 21/01/11 par le directeur (Voir conseils d'école n°1 et 2). Les élèves de Nonglard ayant déjà participé à une formation l'année dernière, la priorité est donnée aux écoles qui n'ont pas encore bénéficié de ces formations. Le directeur sera recontacté au mois de septembre prochain pour convenir d'une intervention pour la prochaine année scolaire.

Lors du deuxième conseil d'école, Monsieur le maire avait proposé que des « anciens » du village viennent à l'école pour raconter aux élèves leurs conditions de vie au même âge. Le directeur a contacté Mr Marin Lamellet afin de proposer une date et de lui faire part du programme et des objectifs de cette rencontre. Cette dernière s'est déroulée l'après-midi du jeudi 16 juin 2011 et a été très appréciée des élèves. Cette rencontre a complété le travail mené en classe sur la reconnaissance et la comparaison des scènes du passé et du présent. L'équipe enseignante remercie Madame Cordia, Monsieur Bocquet, Mr Marin Lamellet et Monsieur Poncet qui ont répondu favorablement à cette invitation.

Lors du deuxième conseil d'école, Mr le Maire avait proposé qu'un ancien combattant de la commune vienne à l'école pour faire part de son expérience lors de la seconde guerre mondiale aux élèves de cycle 3. La programmation établie ne prévoit pas l'étude de cette période cette année, il est donc convenu que le directeur le recontacte l'année prochaine pour convenir d'une date et fixer les objectifs de la rencontre.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour le financement intégral de ces sorties éducatives ainsi que les parents accompagnateurs pour leur disponibilité.

2. Fonctionnement de l'école.

En référence à l'arrêté départemental n°2011-02 du 14 avril 2011, le vendredi 18 mai 2012 (pont de l'Ascension) sera libéré pour les élèves. Les cours ayant lieu ce jour là seront reportés le mercredi 16 mai 2012. Le directeur informera l'APE afin que le service de cantine et de garderie soit assuré ce jour-là.

Comme cela a été souligné aux réunions de rentrée et lors du premier conseil d'école, Il est rappelé « *qu'aucun médicament courant ne doit être laissé aux enfants présents à l'école. Les enseignants peuvent, dans l'intérêt de l'enfant, donner eux-mêmes ce traitement, lorsque les parents le demandent et ce uniquement dans le cas de l'établissement d'un projet d'Accueil Individualisé. (PAI).* » (Article Médicament à l'école sur le site internet de

l'Inspection Académique de la Haute Savoie). Une information a été distribuée aux familles pour rappeler ces règles très importantes inscrites dans le règlement intérieur de l'école. Il convient de s'y conformer strictement.

Concernant, les demandes des familles pour que leur enfant quitte l'école avant la fin de l'année scolaire, le directeur rappelle en citant la circulaire de Mr l'Inspecteur d'Académie traitant des demandes d'autorisations d'absences d'élèves sur le temps scolaire datée de Janvier 2009 « que les textes relatifs à l'obligation scolaire ne prévoient pas de dérogation ponctuelle à celle-ci. » Le directeur de l'école s'est référé aux indications mentionnées dans la circulaire précitée et a transmis les demandes émises à l'Inspecteur de l'éducation nationale d'Annecy Ouest.

Le conseil général offrira un agenda aux élèves scolarisés en classe de 6^{ème} à la prochaine rentrée scolaire. Une information a été distribuée aux élèves de CM2 quittant l'école.

Comme cela avait été demandé au deuxième conseil d'école, la mairie a transmis aux enseignants le montant du budget municipal consacré aux fournitures scolaires et un récapitulatif des dépenses déjà effectuées pour l'année civile 2011. Il s'est avéré qu'une facture de fournitures scolaires d'un montant de 136,10 euros payée par la mairie en 2010 a été prélevée sur le budget municipal consacré aux affaires scolaires de l'année civile 2011 alors que celui-ci n'était pas dépassé à la date de paiement par la mairie de ladite facture. Pour éclaircir ce point, les enseignants ont rencontré la secrétaire de mairie le jeudi 9 juin 2011 et il s'avère qu'il s'agit d'un problème informatique. La secrétaire de mairie a informé les enseignants que cette facture de 136,10 euros ne sera donc pas retenue sur le budget de l'année civile 2011 mais bien sur celui de l'année civile 2010. Les enseignants remercient la secrétaire de mairie pour sa disponibilité.

Les fiches de renseignements seront distribuées aux familles au début de la prochaine année scolaire. Pour les enfants déjà scolarisés, celles-ci seront pré-remplies en fonction des informations communiquées par celles-ci au début de l'année. Les familles devront corriger les informations inscrites si leur situation a changé afin que nous puissions actualiser les données. Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés, les fiches de renseignements seront vierges.

Après l'accord de la mairie et de l'APE, les enseignants ont la possibilité d'utiliser la salle de garderie de 9h00 à 16h00.

3. Personnel à la rentrée scolaire 2011/2012

A la prochaine rentrée scolaire, Madame Golliet remplacera Madame Morel qui part en retraite. Depuis le mois d'avril, Madame Golliet accompagne Madame Morel à la garderie et à la cantine afin que la liaison se fasse dans les meilleures conditions possibles. Les membres du conseil d'école remercie Madame Morel pour le travail effectué depuis 10 ans et lui souhaite un très bonne retraite.

Julien Scalabrini conservera la direction de l'école et la gestion de la classe des CE1/CE2/CM1/CM2.

Séverine Colletti et Virginie Garnier enseigneront à mi-temps comme cette année dans la classe des PS/MS/GS/CP. Marie-Claire Parent, ATSEM continuera d'apporter son soutien dans cette classe.

4. Sécurité des élèves et des locaux

Une alerte incendie a été réalisée :

- Le 26 mai 2011 à 13h30. Nous avons mis 50 secondes pour évacuer l'établissement.
- Il est à noter que les élèves de PS/MS se trouvaient dans la salle de sieste avec Madame Parent.

Lors des deux derniers conseils d'école, il avait été souligné que le volume de l'alarme incendie n'était pas assez puissant pour être entendu dans la salle de sieste. Suite à la demande du directeur, la Mairie devait contacter la commission de sécurité pour effectuer une visite à l'école et informer le directeur de l'école mais il semble qu'aucune date n'ait été convenue. Le directeur renouvelle sa demande. En attendant, il continuera à prévenir Madame Parent dans la salle de sieste dans le cas d'une alerte.

Lors des deux derniers conseils d'école, dans la salle de sieste, il avait été décidé d'installer une poignée spéciale sur la porte bénéficiant d'une sortie sur « la place de Verdun » permettant de l'intérieur, la sortie des élèves et des adultes de la salle sans clef. A ce jour, cette modification n'a pas été faite. La mairie informe les membres du conseil d'école que ce changement sera fait rapidement.

Le PPMS dont la fonction et l'objectif avait été présenté lors du deuxième conseil d'école n'est pas encore achevé, notamment en ce qui concerne les plans à annexer. Il sera validé après un premier exercice qui se fera impérativement durant le premier trimestre de la prochaine année scolaire. Le directeur remercie la mairie pour l'achat rapide du matériel en cas de crise.

Le directeur demande à la mairie :

- Un plan de l'école avec les alentours proches (pour faire figurer l'évacuation en cas d'incendie)
- Un plan matérialisant sur une même feuille l'école et la mairie afin de faire figurer le trajet pour se rendre en zone de confinement.
- Un plan masse (implantation de l'école dans le quartier proche) afin de faire figurer les accès des secours.
- Un plan pour matérialiser l'arrivée générale d'eau de la mairie.

Le boîtier rouge de sécurité dans lequel se trouve la clef de la mairie a été fermé et ne sera donc accessible que dans le cas d'un problème en brisant la vitre. Les deux clefs de ce boîtier ont été remises à Mr Vorms. Il sera nécessaire d'y ajouter la clef de l'atelier où se trouve le robinet d'arrivée d'eau générale de la mairie.

Le directeur, suite à un courrier de Mr l'Inspecteur d'Académie rappelle que les écoles sont encore concernées par le maintien au niveau rouge du plan Vigipirate. Certaines mesures doivent être appliquées à l'école de Nonglard :

- « *Renforcement de la surveillance aux entrées et sorties des écoles* ». Le directeur sera présent au portail de l'école à l'entrée des élèves à 13h20 comme il le fait déjà le matin à 8h20.
- « *Interdiction de stationner devant l'école* »
- Le directeur souhaite que la porte accessible depuis la classe des Petits et donnant un accès direct sur la place de Verdun soit toujours fermée et verrouillée. Une réponse favorable lui est donnée.

Madame Parent explique qu'il est impossible de joindre les parents qui ont un portable depuis le téléphone de la salle des fêtes c'est-à-dire quand les élèves sont à la cantine. Les appels émis sont bloqués. La mairie en prend note et informe qu'elle va faire le nécessaire.

5. *Projet d'école*

Suite à la conception de progressions dans les différents domaines disciplinaires, les enseignants avaient décidé d'organiser un décloisonnement de cycle tous les matins le mardi, le jeudi et le vendredi. Le bilan est positif, les élèves semblent s'être bien adaptés à ce fonctionnement.

A la rentrée, de nombreuses actions seront mises en place afin d'assurer la continuité des enseignements sur un même cycle et sur l'ensemble de la scolarité de l'élève :

- Mise en place d'un carnet d'orthographe / vocabulaire qui suivra l'élève du CP au CM2.
- Mise en place d'un petit classeur de leçons en français et en mathématiques qui suivra l'élève du CP au CE1.
- Présentation commune entre les deux classes pour le vocabulaire.

- Mise en place d'un classeur de découverte du monde qui suivra l'élève du CP au CE1
- Mise en place d'un classeur d'histoire / géographie / sciences qui suit l'élève du CE2 au CM2. Ce dispositif est également en place pour le français pour les CM1 et CM2.
- Mise en place d'un classeur d'histoire de l'art / Poésie, Musique qui suivra l'élève de la maternelle au CM2.

Le détail des actions sera présenté aux familles aux réunions organisées au début de la prochaine rentrée scolaire.

6. Evaluations nationales des acquis des élèves en CE1

Du lundi 23 mai 2011 au vendredi 27 mai 2011, les élèves de CE1 ont suivi les évaluations nationales. Celles-ci concernent les acquis des élèves en français et en mathématiques au regard des objectifs définis dans les programmes nationaux. Les résultats ont été transmis aux parents des élèves concernés. Ceux qui le souhaitent ont été rencontrés individuellement pour la transmission des résultats. Des projets personnalisés de réussite éducative sont organisés afin d'aider les élèves à progresser sur les points nécessitant une aide particulière. Les résultats anonymes des départements seront consultables fin juin 2011 sur le site internet de l'éducation nationale.

7. Association USEP

Séverine Colletti, trésorière, fera état du bilan financier de l'association au début de la prochaine rentrée scolaire.

La vente des photographies de classe a été reconduite cette année. Bénéfice réalisé : 98,65 euros.

Les enseignants remercient l'APE pour le versement de la subvention de 273 euros concernant les écoles impliquées dans un projet artistique où les élèves sont actifs.

8. Informatique : ordinateurs de l'école

Compte-rendu de la réunion du jeudi 12 mai 2011 à laquelle ont participé le directeur de l'école, le maire de la commune de Nonglard, les membres de la commission scolaire, Mr Desbiolles (représentant de l'APE) et Mr Faillie :

« Cette réunion a été demandée par le directeur de l'école afin de discuter des évolutions à mettre en place concernant les ordinateurs de l'école communale.

Suite à l'enquête ETIC (Enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication) en date du 15/03/2011, il s'est avéré que les ordinateurs de l'école n'étaient pas équipés d'un dispositif de filtrage des sites web rendant ainsi la navigation sur Internet non sécurisée pour les élèves. Ce premier point a alarmé l'équipe enseignante. Aussi, le directeur a informé immédiatement Mr le Maire et Mr l'Inspecteur de l'éducation nationale d'Annecy Ouest. Une installation a ensuite été réalisée par Laurent Faillie afin de sécuriser la navigation sur Internet.

Monsieur Marmoux (ATICE du département de la Haute-Savoie) et Madame Taureilles (ATICE de la circonscription d'Annecy Ouest) se sont rendus à l'école le 08/04/11 afin de vérifier le fonctionnement, la sécurité des ordinateurs.

Ainsi, il s'avère que suite à l'intervention de Mr Faillie, les ordinateurs sont désormais équipés d'un filtre puissant. Toutefois, Monsieur Marmoux et Madame Taureilles ont remarqué l'absence d'un certain nombre de points importants.

Ils recommandent au directeur de l'école la lecture du « *Cahier des charges pédagogiques des Réseaux Numériques d'Ecole en Haute-Savoie* ». Ce cahier des charges a été envoyé à toutes les personnes présentes à cette réunion.

Le cahier des charges est parcouru avec l'ensemble des personnes présentes.

Plusieurs points sont discutés :

- Mr Faillie nous informe que les ordinateurs sont équipés d'un pare feu. Toutefois, personne n'a connaissance du mot de passe de la Livebox. Il est convenu que la mairie et le directeur de l'école demandent cette information à Mr Collignon.
- L'absence d'un service d'espaces de travail (individuels et collaboratifs)
- La messagerie instantanée, pair à pair est configurée mais elle n'est pas installée à ce jour.
- L'absence pour l'ensemble des ordinateurs de l'ensemble des éléments contenus dans le paragraphe intitulé « communication » situé dans le premier article « les services liés aux usages pédagogiques attendus des TICE »
- L'absence de contrôle à posteriori des sites web visités par un élève.
- L'absence d'un service de sauvegarde destiné à prévenir la perte des données des utilisateurs.
- L'équipement actuel ne permet pas la mise en œuvre des activités nécessaires à l'acquisition du Socle Commun des connaissances pour le B2I école : impossibilité de travailler avec les élèves la compétence 5 intitulée Communiquer et échanger.
- A ce jour, la téléphonie IP et la visioconférence ne sont pas retenues comme des points essentiels compte tenu de la taille de l'école de Nonglard (2 classes) et de l'investissement que nécessiterait une telle installation.

En conclusion, les personnes présentes s'accordent sur la nécessité de moderniser le fonctionnement de l'installation actuelle. Aussi, la mairie s'engage à faire une demande de devis pour une machine supportant « Pingoo » ou toute autre solution répondant aux exigences du « cahier des charges pédagogiques des réseaux numériques d'école en Haute-Savoie. »

Pour l'ordinateur réservé aux enseignants, le directeur demande que 4 sessions différentes soient créées : une session administrateur pour Mr Collignon, une session direction d'école, deux sessions pour les deux enseignants.

La mairie confirme que l'ordinateur réservé aux enseignants est équipé d'un anti-virus en cours de validité. »

Remarques à la suite de la lecture du compte-rendu :

Mr Faillie recommande le nettoyage les bouches d'aération des ordinateurs. Il explique qu'il va faire des mises à jour sur l'ensemble des ordinateurs.

Mr Vorms explique qu'une demande de devis a bien été faite pour installation de Pingoo.

9. Effectifs à la rentrée scolaire 2011/2012

Les prévisions sont les suivantes : 2 classes composées de 39 élèves.

La répartition des niveaux reste la même :

- Classe des petits : PS/MS/GS/CP : 22 élèves
- Classe des grands : CE1/CE2/CM1/CM2 : 17 élèves

10. Travaux

Les enseignants remercient la mairie pour l'ensemble des travaux réalisés :

- Le remplacement des tuiles cassées sur le toit du préau du bas.
- La réparation de l'abattant des toilettes des adultes situés dans l'atelier.
- Le sable pour le bac des petits a été renouvelé et les pieux dangereux pour les élèves ont été retirés.
- La fontaine à eau de l'atelier a été retirée.
- De nouveaux placards ont été installés dans la cour pour ranger les ballons, cerceaux...

- L'installation de tables pour les ordinateurs plus larges pour la classe des petits.
- Les meubles blancs abîmés ont été remplacés par des meubles en bois pour la classe des grands.

Concernant le problème relatif à la possible entrée d'un chien par le portail de l'école, la mairie après avoir étudiée la situation et l'installation actuelle du portail a annoncé qu'aucune modification n'était possible. Le directeur a proposé à la Mairie que ce portail soit fermé définitivement et grillagé afin qu'aucun passage ne soit possible et a recommandé l'ouverture pour l'entrée et la sortie des élèves du portail situé en bas de la cour, ce dernier étant plus sécurisé car aucun passage n'est possible. La mairie ne souhaite pas faire cette modification car le problème ne concerne qu'un animal dont les propriétaires sont connus. Pour résoudre ce problème, la mairie a contacté les propriétaires du chien afin de leur demander de ne pas le laisser errer sans surveillance. Pour la solution avancée par le directeur, Mr Vorms ajoute que la présence des escaliers de la cour poserait des problèmes d'accessibilité.

Comme lors du deuxième conseil d'école, le directeur rappelle que le béton des escaliers est bien endommagé. Les enseignants demandent si le nettoyage des escaliers peut-être fait plus régulièrement car le sable peut les rendre glissants et donc dangereux pour les élèves. Les enseignants demandent si la pelouse de la cour du bas peut-être tondue plus régulièrement.

Suite à cette discussion, il est convenu qu'une intervention sera réalisée par la mairie tous les 15 jours pour ces deux points aux périodes qui le nécessitent.

Pour la classe des petits, Séverine Colletti et Virginie Garnier souhaitent que :

- La photocopieuse soit déplacée dans la classe des grands.
- Des panneaux en liège soient installés au-dessus des porte-manteaux dans l'atelier.
- La porte d'entrée de l'atelier soit réparée, son ouverture étant encore laborieuse.
- Les tableaux blancs soient déplacés dans l'atelier.

Pour la classe des grands, Julien Scalabrini souhaite que :

- Des panneaux en liège soient fixés aux murs de la classe, autour du tableau et sur les côtés.
- Le porte craies soit réparé.
- Le fax soit retiré de la classe car il n'est pas utilisé. Il est convenu que le directeur puisse se rendre à la mairie dans le cas d'un envoi à effectuer.

11. Questions diverses.

Question du Directeur de l'école à la Mairie : Le montant des cartouches d'encre de la photocopieuse est-il prélevé sur la part du budget municipal consacrée aux fournitures scolaires ? *Réponse de la mairie : le montant des cartouches d'encre de la photocopieuse de l'école n'est pas prélevé sur le budget municipal consacré aux fournitures scolaires.*

Question des enseignants à la Mairie : Les enseignants peuvent-ils se rendre dans l'ancienne salle de sieste de façon ponctuelle afin d'utiliser la télévision avec leurs élèves dans le cadre des apprentissages ? *Réponse positive de la mairie.*

Question des enseignants à la Mairie : Les enseignants souhaitent faire l'achat de livrets scolaires d'école qui suivront les élèves durant toute leur scolarité. Est-il possible de réaliser cette commande auprès du CDDP ? *Réponse positive de la mairie.*

Question de Madame Parent : Si les effectifs continuent à augmenter, le taux d'encadrement pour la cantine et la garderie sera-t-il suffisant ? *Après discussion, il est convenu que Madame Viviant se renseigne auprès de la PMI.*

Question de Madame Viviant aux enseignants : Y a-t-il des besoins particuliers pour la cour de récréation de l'école en cette fin d'année ? *Réponse de Séverine Colletti : Il serait intéressant pour les petits que des marelles, des*

quadrillages soient tracés dans la cour de récréation. Il est convenu que Laurent Bessalel, agent technique rencontre Séverine Colletti pour connaître ses attentes.

Question de Madame Nevez aux enseignants : le spectacle de danse sera-t-il rejoué à la fin de l'année ? *Réponse : le spectacle ne sera pas rejoué, les élèves auraient des difficultés à se souvenir de la chorégraphie qui a été construite depuis la première partie de l'année.*

Question de Madame Nevez concernant l'état du projet du livre de recettes dont il avait été question au deuxième conseil d'école. *Réponse de Madame Viviant : le projet est abandonné pour le moment, le coût étant trop élevé.*

Compte rendu rédigé par le Président du conseil d'école :

Julien Scalabrini - Directeur de l'école

Compte rendu vérifié par le secrétaire :

Séverine Colletti – Professeur des écoles (Classe des PS/MS/GS/CP)